

Conditions générales de vente

Préambule

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les prestations de services conclues sur le site Internet Flying Start English .

Le site Internet Flying Start English est un service de :

- 🌐 la société Flying Start English
- 🌐 située à : La Teulere
- 🌐 adresse URL du site : www.fsenglish.com. www.fsenglish.co.uk
- 🌐 adresse mail : admin@fsenglish.co.uk
- 🌐 téléphone : +33638184090
- 🌐 Siret: 53507778800011
- 🌐 Nom: Simmonds Whitebread Stephanie

Le client déclare avoir pris connaissance et avoir accepté les conditions générales de vente antérieurement à la passation de la commande. La validation de la commande vaut donc acceptation des conditions générales de vente.

Article 1 - Contenu et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit aux prestations de services suivantes: Formation d'anglais Aéronautique.

Elles s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes sur internet ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation.

Intitulé du Stage :

Cours de langue Aéronautique – objectif de niveau à définir.

Objectif :

Après l'entretien préalable, l'objectif de niveau du stagiaire a été défini comme indiqué dans l'intitulé du stage (ci-dessus). Cette formation a pour but de développer les compétences du stagiaire à la langue anglaise Aéronautique.

Moyens mis en œuvre (selon l'offre propose) :

Des heures de cours individuels sera en ligne dans classe virtuel

Attention: Le stagiaire s'engage à/déclare disposer/s'équiper d'une connexion Internet et du matériel (ordinateur, webcam et haut-parleur/casque), afin de pouvoir suivre la formation décrite dans les présentes. Flying Start English ne pourrait être tenue responsable de l'absence ou du non-fonctionnement de l'équipement du stagiaire.

Modalités de validation des acquis :

Entretien individuel en début et fin de formation avec le formateur référent. Remise d'un Bilan Pédagogique et d'un Certificat en fin de formation.



Lieu de la formation :

Tous formation sera en ligne

Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissances suivant: FCL niveau 3 ou CEFR A2

Article 2 : Dispositions financières

Tous nos prix sont indiqués toutes taxes comprises TVA Non applicable, exonération article 261 du CGI

Le prix de l'action de formation est fixé selon nos tarifs

Le paiement intégral est requis avant le premier cours, ou par arrangement le paiement peut être effectué en 4 versements

- 👁️ Un premier versement de 25% avant le début de la formation
- 👁️ Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, selon un calendrier convenu avant le début de la formation

Le paiement peut être effectué soit par virement, soit par PayPal ou carte bancaire.

Les chèques ne sont pas acceptés.

En ce qui concerne le paiement des formations par des stagiaires non ressortissants de l'UE, nous consulter.

En cas de défaut de paiement Flying Start English Aviation se réserve le droit de mettre fin au présent contrat.

Les acomptes versés ne sont pas remboursables.

Article 3 : Règlement par un organisme de financement ou organismes d'Etat

Si le stagiaire souhaite que le règlement soit pris en charge dans le cadre du dispositif du Compte Personnel de Formation (CPF), il lui appartient :

de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de l'acceptation de sa requête
de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription.

L'inscription du stagiaire est effective à réception de l'accord de financement.

Le refus de prise en charge de la formation par le dispositif CPF entraînera la résiliation du présent contrat sans autre préjudice sauf si le stagiaire signale souhaiter financer lui-même la formation. Dans le cas où le crédit disponible sur le compte CPF du stagiaire s'avérerait insuffisant pour couvrir la totalité des frais de l'action de



A Straight in Approach

formation, le stagiaire s'engage à payer à Flying Start English le solde de la partie de formation effectivement suivie et non prise en charge par le CPF.

Article 4 : Délai de rétractation

Le stagiaire est informé qu'il dispose d'un délai de rétractation de 14 jours, à compter de la date de la conclusion du présent contrat.

Le cas échéant, le stagiaire informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire qui a exercé son droit de rétractation dans les délais prévus. Au-delà du délai de rétractation, les acomptes versés ne sont pas remboursables.

Article 5 : Absence et Interruption du stage

Toute formation engagée devra être complétée dans les 3 mois entières à compter de la date de la première leçon.

Tout cours réservé peut être reporté avec un préavis minimum de 24h ouvrées. **En cas de non annulation dans ce délai, le ou les cours restent dus.**

En cas d'abandon, la formation du stagiaire sera considérée comme terminée. L'abandon par le stagiaire sera considéré comme effectif en cas de non réservation par ce dernier d'un cours pendant 2 semaines, accompagnée de 3 relances par l'organisme de formation par courriel, restées sans effet.

En cas d'abandon du stagiaire pendant la formation, aucun remboursement des sommes versées ne pourra être envisagé

Si la butée des 3 mois est atteinte, la formation sera considérée comme automatiquement terminée.

En cas de problème d'exploitation, Flying Start English se réserve le droit de reporter la ou les leçons impactée(s).

En cas de cessation anticipée de la formation par l'organisme de formation pour des raisons liées à son organisation, le stagiaire se verra rembourser les sommes perçues et non encore utilisées.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Article 6: Cas de différend

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Toulouse sera compétent pour régler le litige.